CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100380** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE 16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2004

Raison sociale : CORNU YOANN

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 02/12/2025

Capital : 0

40 RUE DE LA CABANETTE
BOURG DE L'EXTRA
07320 SAINT-AGREVE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM GUILHERAND GRANGES 477769509 RM

Siret : 477 769 509 00027

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2026493

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 192374872

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 195367076

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 04 75 30 45 26 **Fax :**

Portable : 06 77 42 17 30

Responsabilité légale :
CORNU YOAN CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : yoanncornu@yahoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 335 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	6	05/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100380** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE **16/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2004
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 02/12/2025
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **477 769 509 00027**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 2026493
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 192374872
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 195367076
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **CORNU YOANN**

40 RUE DE LA CABANETTE
BOURG DE L'EXTRA
07320 SAINT-AGREVE

Téléphone : 04 75 30 45 26 **Fax :**
Portable : 06 77 42 17 30

Site Internet :
E-mail : yoanncornu@yahoo.fr

Responsabilité légale :
CORNU YOAN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Plâtrier / Plaquiste)	05/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.